

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022



Publié le 15 DEC. 2022

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 DEC. 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° D2022_129

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Laurent MICHON

OBJET

OCTROI D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE À LA
MISSION LOCALE
PLATEAU NORD VAL DE
SAÔNE

Etaient présents :

M. COCHET, M. TOLLET, Mme MAINAND, M. THEVENOT, M. COUTURIER, Mme BLACHERE, M. JOUBERT, Mme WEBANCK, M. CIAPPARA, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme GOYER, M. DIALLO, Mme CRESPIY, Mme GUGLIELMI, Mme LINARES, Mme BRAC DE LA PERRIERE, Mme COTON, Mme CHANDIA, M. JUNET, M. MANINI, M. JOINT, Mme LE CARPENTIER, M. GILLARD, Mme HEMAIN, M. ATTAR BAYROU, M. MATTEUCCI, M. DEYGAS, M. TROTIGNON, Mme GEHIN, M. AURELLE, M. HABERLE, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme GUGLIELMI), Mme DEL PINO (par proc. à M. COUTURIER), M. TAKI (par proc. à Mme BLACHERE), M. BALANCHE (par proc. à Mme FRIOLL), M. GUERIN (par proc. à M. THEVENOT), M. PROTHERY (par proc. à Mme MAINAND), M. KRIEF (par proc. à M. CIAPPARA), Mme CORRENT (par proc. à Mme GOYER), Mme BILLA (par proc. à M. MICHON), M. FAIVRE (par proc. à M. GILLARD), Mme VERNAY (par proc. à M. JOUBERT)

Etai(en)t absent(s) :

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 15 DEC. 2022

Identifiant de l'Acte :

..069-216900340-20221212-D2022_129-DE

Rapport de : Fabien MANINI

La Mission Locale Plateau Nord Val de Saône est un partenaire essentiel de la commune pour accompagner les jeunes sortis du système scolaire dans leur trajectoire d'insertion professionnelle. Chaque année, elle suit plus de

600 jeunes à travers la recherche d'un emploi, d'un métier et d'une formation. Elle propose également un accompagnement global pour les aider à construire leurs projets et surmonter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, dans leurs parcours d'insertion, les jeunes accueillis à la Mission Locale ont souvent plusieurs freins à lever : manque de qualification, d'expérience, de mobilité, précarité au niveau financier, au niveau du logement, etc. Pour y faire face l'estime de soi est un levier indispensable.

L'estime de soi est une notion qui se compose de plusieurs éléments : la confiance en soi, l'image de soi et l'amour de soi. Beaucoup de jeunes accueillis ont peu d'estime d'eux-mêmes, ce qui représente une des raisons principales de leurs difficultés d'insertion. Ne pas être persuadé de ce que l'on est capable de faire, considérer que l'image que l'on dégage est en décalage avec celle que l'on voudrait montrer, etc. Autant de raisons qui brident la prise de décision.

La Ville participe au fonctionnement de la Mission Locale par le biais d'une subvention annuelle dans le cadre de conventions spécifiques. Elle souhaite, par ailleurs, soutenir un projet développé par ce partenaire par le biais d'une subvention exceptionnelle.

Ce projet intitulé « l'atelier Confiance en soi » sera abordé au travers du prisme de la discipline de l'art du déplacement. Cette dernière nécessite une préparation pointue, à la fois mentale et physique, ainsi que la confiance et le respect d'un collectif sur lequel s'appuyer. Cette action se décomposera en deux temps : un atelier de réflexion collective le matin sur l'identification des forces, des valeurs et des motivations ; puis l'après-midi, une mise en mouvement physique à travers un parcours d'obstacles à affronter.

Deux sessions seront prévues à la Mission Locale le jeudi 1^{er} décembre et le jeudi 15 décembre 2022. Au total, 12 jeunes Caluirards (6 par session) vont pouvoir en bénéficier. C'est l'Académie de l'Art Du Déplacement qui les a conçues et qui en assure l'animation. En s'appuyant sur une discipline urbaine extrême et s'inscrivant dans un système de valeurs fortes, l'animateur a pour ambition de transcender les jeunes, de les faire parler en groupe de leurs faiblesses et de leurs capacités pour finalement les amener à se dépasser et à reprendre confiance en eux.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 42 voix pour,

(1 conseiller(s) municipal(aux) ne prend(prennent) pas part au vote).

- D'OCTROYER une subvention exceptionnelle de 750 euros à la Mission Locale Plateau Nord Val de Saône pour l'action « Confiance en soi » :

- Deux ateliers Confiance en soi pour 12 jeunes Caluirards (6 jeunes par session) prévus à la Mission locale de Caluire les jeudis 1^{er} et 15 décembre : 600 euros ;
- Ingénierie relative aux actions : 150 euros ;

- DE DIRE que les crédits afférents seront imputés au compte fonction 90P nature 6745 du budget de l'année 2022.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET

15 DEC. 2022



DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.

